



Charentilly

Ville de Charentilly

Plan Local d'Urbanisme

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal du :

Liste des emplacements réservés



atu.
Agence d'Urbanisme de l'Agglomération de Tours

Décembre 2010

Le 1^{er} décembre 2010

TABLEAU DES EMPLACEMENTS RESERVES

Mode d'emploi

Si votre terrain est touché par un emplacement réservé pour une voie ou un ouvrage public, une installation d'intérêt général ou un espace vert :

- vous repérez, sur les plans au 1/2000^e et au 1/5000^e, le numéro de référence de cette réserve,
- vous recherchez dans le tableau ci-après cette référence,
- ce tableau vous fournit la désignation de l'opération projetée sur cette réserve, sa surface et la collectivité ou le service public destinataire.

Rappel

Les articles L 123-1 et R 123-10 à R 123-12 annoncent les dispositions applicables aux emplacements réservés.

NUMERO DE L'EMPLACEMENT RESERVE	DESIGNATION DES OPERATIONS	COLLECTIVITE OU SERVICE PUBLIC AYANT DEMANDE L'INSCRIPTION	SURFACE (en m²)	LARGEUR (en m)
1	Aménagement d'un espace public et d'une voie de desserte mixte	Commune	2029 m ²	42 m au plus large
2	Elargissement du passage du Clocher pour accès au parking	Commune	41 m ²	Entre 1,25 m et 1,5 m
3	Elargissement rue de la Fortinière	Commune	87 m ²	1,5 m
4	Création d'un cheminement piétonnier	Commune	497 m ²	Environ 3 m
5	Création d'un accès au parking	Commune	16 m ²	
6	Elargissement de l'impasse des Chevalleraies en vue de la création d'un trottoir	Commune	82 m ²	1 m
7	Création d'un cheminement piétonnier	Commune	1100 m ²	Entre 9 et 10 m
8	Création d'une liaison	Commune	732 m ²	10 m
9	Création d'un accès piéton et construction de réseaux pour le secteur AU « Vigne des Chevalleraies »	Commune	90 m ²	5 m
10	Création d'un accès au secteur AU « Vigne des Chevalleraies »	Commune	969 m ²	Environ 15,5 m
11	Création d'un cheminement piétonnier	Commune	384 m ²	Environ 8,5 m
12	Création d'un accès à la zone 1AUX	Commune	354 m ²	10 m